

Diplôme  
universitaire

université  
de  
BORDEAUX

UFR des sciences  
médicales



# Management des pôles en milieu hospitalier

## Chefs de pôle, l'obligation de formation

Depuis le décret n°201-656 du 11 juin 2010, les besoins de formation des nouveaux chefs de pôles doivent faire l'objet d'une politique de formation de la part des établissements hospitaliers. Le texte précise que « dans les deux mois suivant leur nomination, le directeur propose aux praticiens nommés dans les fonctions de chef de pôle une formation adaptée à l'exercice de leurs fonctions ».

## L'objectif de la formation et son originalité

Conçue de manière à répondre aux exigences de formation présentées dans le décret du 11 juin 2010, la formation vise à donner aux responsables de pôle une vision d'ensemble de ce qu'est un pôle, dans tous ses aspects stratégiques, juridiques, financiers, techniques et humains, et de les sensibiliser aux enjeux et aux problématiques du pilotage des pôles dans un **objectif d'amélioration des performances de leur établissement**.

## A qui s'adresse la formation ?

Elle s'adresse principalement aux **chefs de pôle**, aux **chefs de service** et aux **cadres supérieurs de santé** de tout établissement hospitalier.

Afin de s'adapter aux besoins des professionnels de santé et des établissements, il est possible de suivre la formation complète (diplômante) ou certains modules sur des thématiques au choix.

La formation à la carte peut ainsi répondre aux attentes spécifiques des **assistants de gestion**.

## La pédagogie

Il s'agit de fournir aux participants les clés de compréhension pour partager avec leur direction et leurs équipes les outils, les données et les procédures nécessaires au management d'un pôle.

La pédagogie interactive combine acquisition des connaissances techniques indispensables et réflexion sur les pratiques du management en milieu hospitalier.

Seuls des professionnels du secteur de la santé peuvent apporter ces deux dimensions complémentaires.

Chacun d'entre eux portera une attention particulière à adapter le contenu de son intervention aux attentes et besoins des participants.

## Les intervenants

Les enseignements sont assurés par des professionnels du secteur hospitalier :

- . directeur général adjoint de CHU
- . directeur financier
- . directeur des soins
- . directeur des ressources humaines
- . médecin SIM
- . chef de pôle, etc.

## 2 possibilités pour se former

- › **formation diplômante et validante pour la reconnaissance DPC**  
programme complet sanctionné par le Diplôme Universitaire
- › **formation sur mesure**  
des modules au choix en fonction des besoins de chacun



## Programme

Responsable pédagogique :  
Professeur François SZTARK

### Module 1 Gestion financière des établissements hospitaliers

1 journée - 13 octobre 2016\*

#### Objectif

- › Permettre aux responsables de pôle d'inscrire leur action dans le respect des contraintes posées par la nouvelle réglementation budgétaire et financière

### Module 2 Gouvernance en établissement hospitalier

1 journée - 14 octobre 2016\*

#### Objectifs

- › Positionner le chef et les responsables de pôle dans leur nouvel environnement législatif et réglementaire
- › Identifier les acteurs du processus de décision dans et hors de l'établissement
- › Poser les règles du jeu

### Module 3 Planification sanitaire

1 journée - 9 novembre 2016\*

#### Objectifs

- › Permettre aux responsables de pôle d'inscrire leur stratégie de développement en cohérence avec les attentes des autorités sanitaires régionales et nationales
- › Maîtriser les principes et les contraintes d'exercice des activités de soins et des équipements lourds dans le cadre de la planification régionale
- › Anticiper la place des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) dans la négociation contractuelle avec les agences régionales de santé (ARS)
- › Développer au plan territorial des projets de partenariats pour conforter ou optimiser les filières de soins entre établissements de santé (stratégies de groupe notamment)

### Module 4 Pilotage médico-économique et performance

1 journée - 10 novembre 2016\*

#### Objectifs

- › Comprendre les objectifs du pilotage médico-économique
- › Savoir interpréter et utiliser les données de comptabilité analytique

- › Intégrer l'usage de cet outil dans le management du pôle
- › Evaluer l'impact des organisations dans la gestion du pôle

### **Module 5** Management et gestion des risques

1 journée - 8 décembre 2016\*

#### **Objectifs**

- › Sensibiliser les responsables de pôle au management par la qualité
- › Préparer l'intégration de la dimension qualité et gestion des risques dans les projets et contrats de pôle

### **Module 6** PMSI – Programme de médicalisation des systèmes d'information – et activité médicale

1 journée - 9 décembre 2016\*

#### **Objectif**

- › Analyser l'activité médicale et médico-économique d'un pôle ainsi que sa place dans son environnement

### **Module 7** Du contrat de pôle au projet de pôle

1 journée - 26 janvier 2017 \*

#### **Objectif**

- › Fédérer les compétences et les énergies autour d'un projet de pôle, déclinant les objectifs assignés au pôle par le contrat

### **Module 8** Recherche et innovation

1 journée - 27 janvier 2017 \*

#### **Objectifs**

- › Engager toutes les compétences du pôle dans la compétition nationale et internationale autour des enjeux de la recherche médicale et paramédicale

- › Traduire cette dimension dans le management du pôle, projet et contrat

### **Module 9** Gestion des ressources humaines

1 journée - 16 février 2017\*

#### **Objectifs**

- › Fournir aux chefs de pôle une culture minimale des règles de gestion statutaire
- › Permettre de clarifier les responsabilités au sein du triumvirat de pôle en matière de gestion des ressources humaines

### **Module 10** Leadership, gestion de crise et conduite du changement

2 journées - 30 et 31 mars 2017 \*

#### **Objectifs**

- › Donner au chef de pôle les outils lui permettant d'affirmer sa place de leader, en charge de la conduite des affaires du pôle
- › Identifier les interfaces et les espaces de collaboration avec les acteurs du pôle notamment l'encadrement paramédical

### **Module 11** Témoignage d'un quatuor à la tête d'un pôle & bilan + examen (DU)

1 journée - 27 avril 2017\*

Le témoignage porte sur les relations entre les quatre têtes d'un pôle au quotidien : comment les témoins prennent-ils leurs décisions au jour le jour, quand et comment se réunissent-ils, quelles procédures informelles sont mises en place, quelle communication s'opère entre eux ?

Le quatuor présente également la perception que chaque membre a de son rôle et du rôle des autres

\* Dates prévisionnelles sous réserve de modifications



## Carte d'identité de la formation

### Organisation générale de la formation

#### Rythme de la formation

- › 2 journées de formation/mois d'octobre 2016 à avril 2017

#### Organisation générale

##### › Formation diplômante

Pour l'obtention du DU, chaque participant doit suivre et valider l'ensemble des modules .

Le programme est composé de **11 modules** de formation qui suivent les exigences de l'arrêté du 11 juin 2010.

##### › Formation à la carte

Vous assistez uniquement aux modules correspondants à vos besoins. Cette modalité ne peut donner lieu à obtention du diplôme.

*La formation est également accessible dans le cadre du DPC (Développement Professionnel Continu).*

### Contrôle des connaissances et conditions de validation

Pour être admis, le candidat devra réussir :

- › un examen écrit sous forme de QCM
- › un entretien oral devant un jury.

### Responsable pédagogique

- › **Professeur François SZTARK**, chef de pôle anesthésie réanimation au CHU de Bordeaux

### Lieu de formation

- › Campus Victoire, Bordeaux

### Coût de la formation

- › **Formation diplômante :**  
3 000 € + frais d'inscription universitaire (selon frais d'inscription en vigueur pour la rentrée 2016 - env. 200 €)
- › **Formation à la carte :**  
300 € par module (sauf le module 10 sur 2 jours à 600 €)

### Condition d'ouverture de la formation

La mise en place du DU en 2016-2017 reste conditionnée à un nombre suffisant d'inscrits.

# Inscription et renseignements

## Inscription

- › Pr François SZTARK  
CHU de Bordeaux - université de Bordeaux  
05 56 79 55 14  
secretariat.sar1@chu-bordeaux.fr

## Renseignements

- › fondation Bordeaux Université  
166 cours de l'Argonne  
33000 Bordeaux

Sophia KARAYOTOV, assistante de projets  
sophia.karayotov@univ-bordeaux.fr  
05 56 33 80 84

[www.fondation.univ-bordeaux.fr](http://www.fondation.univ-bordeaux.fr)

## La chaire « Management des pôles et des services en milieu hospitalo-universitaire »

Portée par la fondation Bordeaux Université avec le soutien de Novartis Pharma SAS, elle propose, depuis cinq ans, une formation au management des pôles en milieu hospitalier, adaptée aux besoins des établissements et des futurs responsables.

Les enseignements ont pour objectif de répondre à des besoins de compétences présents aujourd'hui dans les établissements hospitaliers et de satisfaire une demande de formation imposée par le décret n°2010-656 du 11 juin 2010 relatif aux pôles d'activité clinique ou médico-technique dans les établissements publics de santé.



La fondation Bordeaux Université remercie Novartis pour son soutien.

**En savoir +**

**[www.u-bordeaux.fr/formation](http://www.u-bordeaux.fr/formation)**